

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'Etude Régionale du vendredi 10 décembre 2021
« Sécuriser les parcours des enfants, des familles et des professionnels : quête de sens en protection de l'enfance »

A retourner au CREAI Centre– Val de Loire – B. GAILLARD
au plus tard **le 1^{er} décembre 2021**
(merci de respecter la date limite d'inscription pour des questions d'organisation)
Pass sanitaire demandé – nombre de places limité

Organisme gestionnaire :

Structure :

Adresse complète :

.....

Tél- : E-mail :

	NOM	PRENOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25 mai 2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de Madame Mamy RAHARIJAONA, assistante de direction : creai-centre@creai-centre.asso.fr

Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à 10 ans après la fin de votre inscription.

Acceptez-vous que vos données personnelles soient recueillies et conservées en vue de constituer la liste des participants ? (merci de cocher la case souhaitée)

Oui

Non

Journée d'Etude Régionale CREAI

Organisée par le groupe régional en protection de l'enfance et ouverte à l'ensemble des professionnels du secteur social et médico-social

↳ **Lieu : CREAI – 35 avenue de Paris – 45000 ORLEANS**

↳ **Horaires** : 9h – 12h/ 13h30 – 16h30

↳ **Déjeuner** : Repas libre

↳ **Conditions financières de participation**

Tarif Général	110 € / personne (repas libre)
Tarif Spécifique pour les contribuants au CREAI	50 € / personne (repas libre)

• **MODE DE REGLEMENT :**

- PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DU CREAI CENTRE – VAL DE LOIRE
- PAR VIREMENT (Préciser l'objet) Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9100 0008 0137 2168 423
- A RECEPTION D'UNE FACTURE

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 01/12/2021**

• **ANNULATION** : Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 15 jours avant la date de la journée de formation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **FACTURATION / ATTESTATION** : Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.

- Dossier suivi par Blandine GAILLARD : Renseignements et inscriptions - CREAI Centre – Val de Loire – 35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS - Tél. 02 38 74 56 00 / b.gaillard@creai-centre.asso.fr
- Numéro FPC : 2445 0000 745

